

Qu'est-ce que l'ergothérapie ?

L'ergothérapie est une profession centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle contribue à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie. Elle facilite la participation des individus à la société en leur permettant de prendre part aux activités qui s'y déroulent.

Définition

'Ergothérapie - du grec "ergein" (agir, être actif) - part du principe que " être actif" est un besoin fondamental de l'être humain et qu'une activité mise en oeuvre de manière ciblée a un effet thérapeutique et bénéfique pour la santé. Pour cette raison, l'ergothérapie soutient et accompagne les personnes, quel que soit leur âge, qui sont restreintes dans leur capacité d'action ou menacées par une limitation et/ ou désirent étendre leur capacité d'action. L'objectif de l'ergothérapie est de soutenir les personnes dans leur environnement lors de la réalisation d'activités significatives pour elles dans les domaines des soins personnels, de la productivité et des loisirs. L'ergothérapie utilise des activités spécifiques, l'adaptation à l'environnement et le conseil de manière ciblée et orientée vers les ressources. Ceci permet au client d'améliorer sa capacité d'action dans le quotidien, sa participation sociale, sa sensation de qualité de vie et sa satisfaction.

Définition DACHS" de l'ergothérapie, version du 06.02.2007

Démarche d'intervention

La démarche de l'ergothérapie se compose de quatre étapes principales. Premièrement, il est nécessaire de discuter de la nécessité d'une intervention en ergothérapie avec votre médecin. En effet, le traitement d'ergothérapie est pris en charge par les assurances sociales et les caisses maladies, à condition qu'il soit prescrit par un médecin. Ensuite, une évaluation a lieu afin d'établir le profil occupationnel de la personne et collecter les informations qui influencent sa performance occupationnelle.

La troisième étape est l'intervention à proprement dite. L'ergothérapeute établira avec le client les objectifs du traitement, organisera et mènera l'intervention. Une évaluation des progrès peut être également effectuée afin d'ajuster au besoin les objectifs.

Enfin, la démarche se termine avec la partie des résultats qui vont permettre de comparer les performances occupationnelles de la personne avant et à la fin du traitement. À ce moment, la suite sera discutée afin de définir si l'intervention devra se conclure.